

# 2e concours littéraire des patoisants romands : quelques réflexions d'un membre du jury : II

Autor(en): **Schulé, Ernest**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **88 (1961)**

Heft 12

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-232548>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# 2<sup>e</sup> concours littéraire

## des patoisants romands

### Quelques réflexions d'un membre du jury

par Ernest SCHULÉ

#### II

Les travaux des concurrents ont été jugés du double point de vue du fond et de la forme.

Quant au *fond*, le jury valaisan, par exemple, a poussé plus loin encore son souci d'arriver à un jugement nuancé ; il a attribué des points à la *valeur même du sujet*, d'autres, à la *manière de le traiter* ; et cette distinction n'a pas été superflue, parce qu'on rencontre dans tous les concours des textes d'auteurs qui n'ont pas réussi à développer un sujet d'or, à équilibrer leur récit, à conduire leur dialogue ou à amener une pointe.

Il est une sorte de textes patois qui, au début de ce siècle encore, occupait une bien grande place dans notre répertoire dialectal, mais dont le 2<sup>e</sup> concours littéraire n'a produit que de rares spécimens. Il faut s'en réjouir, parce que ces textes rendent un mauvais service à la cause du patois. Avant tout la « gandoise ». Que les patoisants vaudois et les lecteurs du *Conteur* ne s'émeuvent pas ! Je n'en veux pas à la bonne gaîté qui anime les réunions des amicales, ni à l'humour fin des bonnes pièces de Marc à Louis ; au contraire ! Mais j'en veux à la petite anecdote facile, à la plaisanterie trop libre et aux propos graveleux. Ce qui me choque, c'est moins leur caractère libre — bien des mots, qui ne passeraient pas en français, passent dans le parler concret du patois — que leur parfaite inutilité : est-ce agir judicieusement que d'apporter des arguments à ceux qui prennent le patois pour un langage grossier ou niais ?

Il est une autre catégorie de textes patois qui vont à fin contraire, à savoir les histoires qui font rire aux dépens du villageois parlant dialecte. Certes, le citadin parlant beau et le paysan (avec son patois) qui n'est pas à la page, forment un couple classique dans le répertoire humoristique de tous les pays et de tous les temps. Mais où est aujourd'hui, en plein XX<sup>e</sup> siècle motorisé, le paysan qui n'ait pas vu de chemin de fer ou qui s'affole devant un appareil de téléphone ? Le sujet n'est plus d'actualité. Est-ce donc agir judicieusement que d'apporter des arguments à ceux qui prennent les patoisants pour des gens retardés ?

Voici encore un sujet qui est à éviter : l'anecdote dont la pointe est un jeu de mots français intraduisible. Elle pourrait faire accroire que le patois est un langage bien pauvre en moyens d'expression... en fait, c'est l'imagination du conteur qu'il faudrait taxer de pauvre.

Les principaux genres littéraires sont dignement représentés parmi les nombreux travaux du 2<sup>e</sup> concours : la prose (nouvelle, conte, anecdote), le vers (poésie, chanson), le théâtre (drame, comédie). Ce qui me réjouit le plus, c'est de voir s'enrichir ainsi le répertoire du *théâtre* patois et celui de la *chanson* patoise. Car le théâtre et la chanson sont, à mon avis, nos instruments les plus efficaces dans la propagande en faveur du patois. Non seulement ils font effectivement parler patois (les acteurs et les chanteurs doivent s'exprimer dans le vieux langage), mais encore la résonance, dans le public, d'un dialogue bien dit ou d'une chanson dont on continue à fredonner la mélodie, est bien plus intense que celle d'un récit lu dans un almanach. Enfin, le patois, langue parlée par définition, est tout à fait à sa place sur la scène du théâtre, qui lui offre les meilleures conditions pour son épanouissement.

Fribourg qui peut s'enorgueillir d'avoir, de tous les cantons romands, la tradition la plus riche et la plus ancienne de théâtre patois, n'est plus seul aujourd'hui à cultiver cette spécialité : le Jura et le Valais, ainsi que la Vallée d'Aoste, ont également de beaux succès à leur actif. Dans le Valais romand, aux parlers si diversifiés, le développement du théâtre patois se heurte pourtant à des difficultés infiniment plus grandes qu'ailleurs. Ainsi une société locale de Bagnes, par exemple, ne peut mettre à son programme une pièce écrite en patois d'Illiez ou de Randogne, sans que celle-ci soit traduite ou plutôt adaptée au parler local. Dans les villages valaisans, il y a donc un grand travail d'adaptation, fort méritoire, à faire en faveur du théâtre patois : avis aux auteurs qui cherchent un bon sujet pour un futur concours !

A côté de la scène théâtrale, une ambiance susceptible de faire jaillir le patois avec un maximum de naturel est celle que sait créer le bon conteur, dans la chambre de ménage, pendant les longues veillées d'hiver. C'est bien pour cette raison que les organisateurs du 2<sup>e</sup> concours littéraire ont proposé aux écrivains patoisants de transcrire une légende recueillie dans la tradition orale. Ils ont veillé ainsi à placer les concurrents dans une situation favorable, et les meilleures légendes qu'il nous ait été donné de lire sont, en effet, contées de manière spontanée et fort vivante.

Les œuvres en vers de ce concours sont, en revanche, de qualité très diverse : de très réussies à côté de bien médiocres. On ne saurait assez recommander à ceux que tente ce genre, de relire les sages conseils que M. l'abbé Brodard a publiés sur la « Versification patoise » dans le *Conteur romand* de mai et juin 1959.

\* \* \*

Pour terminer ce chapitre, une petite question que j'aimerais soumettre à la méditation des écrivains patoisants :

Un assez grand nombre de textes patois sont écrits à la gloire de ce « bon vieux temps », qui était aussi la belle époque du patois ; à côté de ces rétrospectives, ne serait-il pas important de traiter un peu plus souvent des sujets d'actualité ? Ils dissiperaient cette légère mélancolie qui vous saisit à la lecture de tant d'évocations du passé.

(Voir premier article dans le numéro de juillet 1961.)

(A suivre.)